

COVALTRI INFO

LA COLLECTE DES DÉCHETS

ALIMENTAIRES : LE MOT DU PRÉSIDENT



En matière de collecte des déchets alimentaires, le prochain comité sera amené à se prononcer sur le scénario à retenir.

Ensuite, à la lumière des études financières demandées au collecteur COVED et attendues pour juin prochain, nous examinerons les modalités de financement du scénario retenu.

Les 3 scénarios proposés sont rappelés en page 3 de la présente gazette :

- Le scénario 3 repose sur un bac dédié que la majorité des habitants et élus ne veulent pas !

- Le scénario 1 paraît séduisant **pour le seul habitat pavillonnaire** mais va entraîner une explosion des coûts de traitement des déchets végétaux (dont le tonnage est en hausse) pour une quantité infime de déchets alimentaires.

- Ainsi, le scénario 2 nous paraît le plus raisonnable tant du point de vue technique que financier. Précisons que les coûts de ce scénario ne tiennent pas compte des composteurs. Il s'agit d'une estimation haute où tous les habitants vont à un point d'apport volontaire.

Et je vous rappelle que **nous n'avons toujours pas de centre de traitement agréé** sur notre territoire pour les déchets alimentaires.

SOMMAIRE

- FOCUS : qu'est ce qu'une caractérisation?
- DOSSIER : collecte des biodéchets
- L'actualité en bref
- Comparatif de la collecte du verre 2023/2022
- Reprise des déchets végétaux

POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT
ABONNEZ-VOUS !



PanneauPocket
Suivez l'actualité et les alertes de Covaltri77 avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr
Disponible gratuitement sur   



FOCUS : QU'EST CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

Nous retrouvons encore trop de refus de tri dans les bacs de collecte sur notre territoire. Le taux de refus moyen sur l'année 2023 s'élève à 20,82%. Ce taux de refus est supérieur au taux de refus moyen de l'ensemble des caractérisations réalisées sur le territoire du SMITOM en 2023 (17,71%). Pour constater ces refus, nous parlons souvent de «caractérisation» chez COVALTRI77, mais savez-vous vraiment de quoi nous parlons? Il est temps de vous expliquer en détails le procédé de caractérisation sur une collecte d'emballages.

COMMENT SE DÉROULE UNE CARACTÉRISATION ?

Lorsqu'une caractérisation est prévue, un «échantillon» est prélevé dans un camion de collecte pour être analysé et trié. Les déchets prélevés sont déposés sur une plateforme tournant et le tri peut commencer. Une seule personne employée dans l'usine de traitement s'occupe de toutes les caractérisations et trie tous les déchets à la main et un par un. Ce tri prend environ 1h30. Les caractérisations ont lieu environ 3 fois par semaine.

L'agent chargé de faire le tri analyse chaque déchet et les répartit dans 14 caisses différentes :

- 2 pour les cartons
- Acier
- Aluminium
- Plastique PET incolore
- Plastique PET coloré
- Gros mag
- Bureautique (papier, cahier, etc)
- Plastique (sachet, film, etc)
- Petit aluminium (capsule, plaquette de médicament, etc)
- Tetrapack : emballage alimentaire
- Magazine
- Barquette et pot de yaourt
- Refus de tri

Les imbriqués vont directement dans les refus de tri. Les refus de tri que nous avons constatés sur cet échantillon sont en majorité des mouchoirs en papier, des objets électroniques, des bouchons en liège, un stylo, des CD, des magazines emballés dans du plastique, un pot de peinture, des sac poubelle, du pellet et du bois.

QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS ?

Les caisses sont ensuite pesées individuellement. Le poids est noté, puis envoyé au SMITOM afin de calculer le pourcentage de refus de tri. Ce pourcentage est calculé en fonction du poids total de l'échantillon prélevé. Les déchets, une fois bien triés et les refus de tri séparés, retournent dans une benne de collecte sélective afin d'être recyclés dans l'usine de Villers Saint Paul. Les refus de tri, quant à eux, sont envoyés à l'incinération.



DOSSIER : COLLECTE DES BIODÉCHETS

RAPPEL DES SCÉNARIOS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES.

1

Collecte en porte à porte des biodéchets (mélange des déchets alimentaires et déchets végétaux)

Conditions de mise en oeuvre : 58 000 foyers concernés
- 48 000 bacs à collecter
- 150 PAV à déployer sur le territoire pour 20% des foyers n'ayant pas de bac vert + achat de sacs krafts
- Collecte des déchets végétaux sur 12 mois

Coûts de collecte et de traitement - €HT:

- coût de collecte estimatif : 3 377 670 €
- coût de nettoyage des PAV : 23 400 €
- achat des sacs : 90 480 €
- coût de traitement : estimé à 65 € la tonne (contre 35 € pour les seuls déchets végétaux) : soit 909 853 €

Investissements :

- Acquisition de 150 PAV : 396 000 €
- Mise en place des PAV : 15 000 €
Soit un total de 411 000 €

2

Collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire (PAV)

Conditions de mise en oeuvre : 58 000 foyers concernés
- 1 PAV pour 100 foyers soit un déploiement de 580 PAV sur tout le territoire
- Utilisation de 3 sacs kraft par semaine et par foyer.
- Estimatif de 30 kg par semaine et par PAV pour 40% d'utilisateurs (chiffres ADEME)

Coûts de collecte et de traitement - €HT:

- coût de collecte estimatif : 208 104 €
- coût de nettoyage des PAV : 90 480 €
- achat des sacs : 361 920 €
- coût de traitement : estimé à 78 € la tonne (pour un tonnage estimé à 900 tonnes) : soit 70 200 €

Investissements :

- Acquisition de 580 PAV : 1 531 200 €
- Mise en place des PAV : 58 000 €
Soit un total de 1 589 200 €

3

Collecte en porte à porte des déchets alimentaires en bac spécifique de 140L (avec cuve réductrice de 60L)

Conditions de mise en oeuvre :
- 58 000 foyers concernés soit 48 000 bacs à distribuer
- 150 PAV à déployer sur le territoire pour 20% des foyers
- Utilisation de 3 sacs kraft par semaine et par foyer
- Estimatif de 1,5 kg par semaine et par foyer en PAV et 40 kg par an par foyer en porte à porte

Coûts de collecte et de traitement - €HT:

- coût de collecte estimatif : 1 137 980 €
- coût de nettoyage des PAV : 23 400 €
- achat des sacs : 904 800 €
- coût de traitement : estimé à 78 € la tonne (pour un tonnage estimé à 3 978 tonnes) : soit 310 284 €

Investissements :

- Acquisition de 150 PAV : 396 000 €
- Achat de bacs : 2 496 000 €
- Distribution : 1 555 200 €
Soit un total de 4 447 200 €

4 COMMUNES EN TEST POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE LEURS HABITATS

En complément de la mise à disposition des composteurs, **il est nécessaire que COVALTRI77 puisse proposer d'autres solutions aux résidents des centres bourgs et des habitats collectifs** pour la collecte de leurs déchets alimentaires.

Nous allons donc mettre en place des points d'apport volontaire sur **4 communes «tests» afin d'identifier les difficultés et apporter une réponse aux problématiques pressenties avant le déploiement sur tout le territoire.**

Une petite centaine de points d'apport volontaire seront déployée sur les communes de Guérard, la Ferté Sous Jouarre, Boissy le Chatel et Chailly en Brie.

Parmi les questions encore en suspens, figurent la **distribution des sacs kraft, ainsi que le lavage des conteneurs** (quels coûts? qui en a la charge? quelles organisation? etc).



L'ACTUALITÉ EN BREF



Intervention de COVALTRI77 au collège de Villeneuve-sur-Bellot

Le collège de Villeneuve sur Bellot a lancé au sein de son établissement un **projet de formation d'ambassadeurs du développement durable**, afin de passer au niveau 3 du label.

Des collégiens éco-délégués ont été élus par leurs camarades. **La thématique de la réduction des ordures ménagères et du tri sélectif est au cœur de leur projet.** Le référent enseignement au développement durable du collège a fait appel à COVALTRI77 pour former ces éco-délégués.

La mission des agents de COVALTRI est de former ces jeunes éco-délégués aux gestes et aux consignes de tri du bac jaune afin de transmettre par la suite leur savoir aux plus jeunes. Le but étant d'aller dans les écoles primaires de leur commune pour sensibiliser les écoliers des environs.

Tenue de stand sur les marchés

Marché de la Ferté Gaucher le jeudi 23 novembre :

Pour la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), nos agents se sont rendus sur le marché de la Ferté Gaucher en collaboration avec la ressourcerie des Deux Morin qui organisait une ressourcerie éphémère sur le thème de Noël, et le SMITOM Nord Seine et Marne présent pour parler du compostage. Le projet pour COVALTRI étant de sensibiliser les habitants au tri de leurs déchets, mais surtout au refus de tri, le gros point noir de nos collectes.



Atelier 2 en 1 : «Tout pour le linge» et «Tout pour les Fêtes»

Dans le cadre du PLPDMA, COVALTRI propose à ses adhérents et administrés de participer à des ateliers favorisant la réduction des déchets.

Atelier « Tout pour le linge » les 18 et 25 novembre à Lizy-sur-Ourcq :

Ces rendez-vous « Tout pour le linge » étaient composés de deux ateliers avec la réalisation d'une lessive en poudre, d'une lessive liquide et une initiation aux lessives de cendre et de lierre. Et dans un deuxième temps, la réalisation d'un filet multifonction pour le soin du linge délicat, et pour vos fruits et légumes en vrac.

19 personnes ont participé à cet atelier

Atelier « Tout pour la Fête » le 2 décembre au Marché de Noël de la Ferté Sous Jouarre :

En vue de Noël qui approchait à grand pas, deux ateliers étaient proposés sur le marché de Noël : confectionner les tissu-cadeaux japonais (Furoshiki) afin de remplacer astucieusement le papier-cadeau et une initiation à la sérigraphie douce pour personnaliser soi-même ses créations textiles avec des imprimés.

13 participants à l'atelier Furoshiki, et 8 à la sérigraphie.



COMPARATIF DE LA COLLECTE DU VERRE

Voici un comparatif 2023/2022 des tonnages de la collecte du verre sur tout notre territoire. Les communes sont classées par le nombre de kilos par habitant, comparées à la moyenne nationale.

	Nom de la commune	Nombre d'habitants	Communes Tonnage VERRE 2022	Communes Tonnage VERRE 2023	en kg/habitant	Nombre de borne à verre	nombre hab/pav
1	MONTENILS	25	1,65	1,39	55,60	1	25
2	OCQUERRE	411	18,46	19,14	46,57	3	137
3	CHAILLY EN BRIE	1 597	73,84	73,18	45,82	5	319
4	VAUCOURTOIS	282	10,11	12,77	45,28	1	282
5	LA HAUTE MAISON	325	9,3	13,55	41,69	2	163
6	SAINT OUEN SUR MORIN	545		21,97	40,31	3	182
7	GIREMOUTIERS	185	7,03	7,43	40,16	2	93
8	VERDELOT	661	25,29	25,36	38,37	2	331
9	MONTOLIVET	238	8,41	8,98	37,73	3	79
10	GERMIGNY SOUS COULOMBS	214	6,74	7,79	36,40	1	214
11	DOUE	1 078	37,46	38,78	35,97	5	216
12	GUERARD	2 654	91,64	94,82	35,73	6	442
13	FAREMOUTIERS	2 972	112,93	105,85	35,62	11	270
14	MAUPERTHUIS	480	16,91	17,01	35,44	1	480
15	MARY SUR MARNE	1125	41,47	39,33	34,96	4	281
16	PIERRE-LEVÉE	470	19,46	16,36	34,81	2	235
17	LA CHAPELLE MOUTILS	452	17,78	15,59	34,49	3	151
18	SABLONNIERES	725	22,75	23,97	33,06	3	242
19	CHARTRONGES	301	10,1	9,86	32,76	2	151
20	LESCHEROLLES	458	15,05	14,91	32,55	2	229
21	MONTDAUPHIN	242	10,69	7,85	32,44	2	121
22	COULOMMES	492	22,27	15,9	32,32	2	246
	MOYENNE NATIONALE				32,00		
23	DAGNY	282	8,29	8,93	31,67	2	141
24	LA FERTE GAUCHER	4 981	154,68	155,48	31,21	32	156
25	CHOISY EN BRIE	1 326	43,64	41,25	31,11	3	442
26	SAINT REMY DE LA VANNE	1 001	28,04	30,98	30,95	4	250
27	AMILLIS	831	28,37	25,51	30,70	3	277
28	AULNOY	368	13,57	11,1	30,16	4	92
29	COULOMBS EN VALOIS	568	16,26	17,09	30,09	2	284
30	MARCILLY	444	11,85	13,05	29,39	2	222
31	TOUQUIN	1 232	44,15	36,06	29,27	4	308
32	LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE	9 722	275,86	283,69	29,18	35	278
33	DAMMARTIN SUR TIGEAUX	1 151	32,86	33,27	28,91	2	576
34	BOULEURS	1 694	44,87	48,77	28,79	4	424
35	CRECY-LA-CHAPELLE	4 780	127,42	135,24	28,29	9	531
36	SAINT SIMEON	901	27,82	25,24	28,01	3	300
37	COCHEREL	630	18,31	17,33	27,51	3	210
38	SAINTE-AULDE	680	19,86	18,41	27,07	2	340
39	VILLENEUVE SUR BELLOT	1 141	30,47	30,54	26,77	5	228
40	SAINT-JEAN-LES-2-JUMEAUX	1 295	43,9	34,33	26,51	6	216
41	SAINT LEGER	261	6,94	6,9	26,44	3	87
42	LUZANCY	1 160	30,87	30,45	26,25	4	290
43	REBAIS	2 316	67,39	60,72	26,22	13	178
44	ISLES LES MELDEUSES	817	16,96	21,31	26,08	2	409
45	SAINT DENIS LES REBAIS	1 016	28,64	26,46	26,04	5	203
46	SAINT MARS VIEUX MAISONS	271	9,74	7,03	25,94	2	136
47	MÉRY-SUR-MARNE	731	23,58	18,81	25,73	2	366
48	LIZY SUR OURCQ	3554	87,54	90,85	25,56	17	209
49	VOINSLES	593	16,24	14,89	25,11	2	297
	MOYENNE COVALTRI				25,01		
50	SIGNY-SIGNETS	588	13,43	14,7	25,00	2	294
51	SAINT BARTHELEMY	343	10,23	8,52	24,84	1	343
52	SAINT AUGUSTIN	1 757	42,54	43,59	24,81	2	879
53	LUMIGNY NESLES ORMEAUX	1 543	42,41	38,27	24,80	9	171
54	BELLOT	778	29,18	19,17	24,64	2	389
55	JOUY SUR MORIN	2 199	52,6	54,09	24,60	5	440
56	VOULANGIS	1 524	44,01	37,25	24,44	3	508
57	POMMEUSE	2 987	75,81	72,8	24,37	9	332
58	VILLIERS -SUR-MORIN	1 981	41,82	48,05	24,26	4	495
59	COULOMMIERS	15 018	385,85	364,01	24,24	74	203
60	MAROLLES EN BRIE	416	12,36	10,08	24,23	3	139
61	CHAUFFRY	1 040	25,05	25,05	24,09	1	1 040
62	HONDEVILLIERS	253		6,08	24,03	2	127
63	VINCY MANŒUVRE	282	6,34	6,75	23,94	1	282
64	CHANGIS-SUR-MARNE	1 360	36,62	32,55	23,93	4	340
65	CHAMIGNY	1 386	34,98	32,74	23,62	5	277
66	CONDE-STE-LIBIAIRE	1 443	38,57	33,87	23,47	4	361
67	TIGEAUX	384	9,75	9	23,44	1	384
68	CROUY SUR OURCQ	1849	41,67	43,2	23,36	6	308
69	SAINT CYR SUR MORIN	1 931		44,97	23,29	9	215
70	CHEVRU	1 102	29,83	25,27	22,93	2	551
71	JAIGNES	321	6,82	7,31	22,77	2	161
72	CITRY	962	20,5	21,5	22,35	4	241
73	BASSEVELLE	384	13,23	8,52	22,19	3	128
74	PEZARCHES	390	8,2	8,64	22,15	1	390
75	SAÛCY-SUR-MARNE	1 869	35,6	41,18	22,03	6	312
76	SAINT MARTIN DU BOSCHET	282	6,36	6,04	21,42	3	94

77	MAISONCELLES EN BRIE	937	19,81	19,86	21,20	2	469
78	SAMMERON	1 145	27,1	23,99	20,95	2	573
79	MORTCERF	1 453	33,71	30,42	20,94	5	291
80	TROCY EN MULTIEN	235	5,55	4,86	20,68	1	235
81	CONGIS SUR THEROUANNE	1955	44,03	40,23	20,58	6	326
82	PUISIEUX	326	7,58	6,7	20,55	1	326
83	COUDEVROULT	1 178	24,68	24,13	20,48	2	589
84	USSY-SUR-MARNE	1 107	21,61	22,42	20,25	4	277
85	COUILLY-PT-AX-DAMES	2 126	42,42	42,42	19,95	4	532
86	LE PLESSIS PLACY	283	6,91	5,61	19,82	1	283
87	LA HOUSSAYE EN BRIE	1 668	34	32,91	19,73	3	556
88	ETREPILLY	851	18,53	16,65	19,57	3	284
89	BOITRON	378		7,35	19,44	3	126
90	SEPT-SORTS	529	10,04	10,04	18,98	1	529
91	MOUROUX	5 712	121,19	107,53	18,83	13	439
92	VENDREST	705	13,18	13,26	18,81	3	235
93	LA TRETOIRE	473		8,68	18,35	3	158
94	DHUISY	317	6,53	5,76	18,17	1	317
95	BOISSY LE CHATEL	3 259	59,15	59,15	18,15	5	652
96	SAINT MARTIN DES CHAMPS	664	13,08	11,98	18,04	3	221
97	LEUDON EN BRIE	169	3	3,01	17,81	1	169
98	TANCROU	353	5,39	6	17,00	1	353
99	ARMENTIERES	1 249	22,54	21,1	16,89	3	416
100	SANCY	397	7,32	6,6	16,62	1	397
101	MAY EN MULTIEN	947	15,93	15,73	16,61	2	474
102	SAINT GERMAIN SOUS DOUE	564	8,67	8,52	15,11	1	564
103	JOUARRE	4 390	75,71	64,89	14,78	10	439
104	LE PLESSIS FEU AUSSOUX	619	7,1	9,04	14,60	1	619
105	BUSSIÈRES	522	8,36	7,41	14,20	2	261
106	NANTEUIL-SUR-MARNE	435	6,5	6,17	14,18	1	435
107	REUIL-EN-BRIE	833	13,76	11,33	13,60	3	278
108	BEAUTHEIL-SAINTS	2 026	29,18	27,36	13,50	2	1 013
109	DOUY LA RAMEE	372	5,85	5,02	13,49	1	372
110	ORLY SUR MORIN	685		8,68	12,67	2	343
111	LA CELLE SUR MORIN	1 282	16,85	16,15	12,60	2	641
112	HAUTEFEUILLE	255	3,25	3,03	11,88	1	255

REPRISE DE LA COLLECE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

- ✓ Les tontes ;
- ✓ Les tailles ;
- ✓ Les feuilles et fleurs coupées.

- ✗ Les souches d'arbre ;
- ✗ Les branches de plus de 80cm de long et 5cm de diamètre ;
- ✗ Les sacs plastiques ;
- ✗ La terre ;
- ✗ Les pots.



COLLECTE
DE DÉBUT
AVRIL À FIN
NOVEMBRE

- Les bacs doivent être présentés deux pas deux avec la colerette côté rue, couvercle fermé ;
- Aucun déchet ne doit dépasser du bac ;
- Seulement 1 bac autorisé par foyer fiscal.



COVALTRI⁷⁷

Nous collectons pour valoriser votre tri !



PanneauPocket
Suivez l'actualité et les alertes
de Covaltri77 avec l'application gratuite
PanneauPocket ou sur ordinateur
app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur